

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE



> ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Arts plastiques



L'évaluation en arts plastiques au cycle 3

« L'évaluation, tournée vers les élèves dans une visée essentiellement formative, accompagne les apprentissages, qui se fondent sur des propositions ouvertes favorisant la diversité des réponses. Le professeur prend appui sur l'observation des élèves dans la pratique et lors de la prise de parole, pour valoriser, encourager¹ »

L'évaluation en arts plastiques, une évaluation pour l'apprentissage

Spécificités de l'évaluation en arts plastiques

Les acquis des élèves en arts plastiques ne sont pas évalués seulement en fonction des attendus de fin de cycle² :

- Réaliser et donner à voir des productions plastiques de natures diverses suivant une intention.
- Dans un projet artistique, repérer les écarts entre l'intention de l'auteur, la production et l'interprétation par les spectateurs.
- Formuler ses émotions, argumenter une intention.
- Identifier et interroger les caractéristiques plastiques qui inscrivent une œuvre d'art dans des repères culturels historiques et géographiques.

Autant dire que l'évaluation ne peut se résumer au contrôle de la production réalisée. Un bilan dressé à partir d'une expérience et d'une réalisation plastique finalisée ne saurait suffire à lui seul à évaluer le degré d'acquisition de l'ensemble des attendus de fin de cycle. Une telle pratique évaluative ne saurait pas non plus répondre aux exigences d'une évaluation positive et formative.

Comment donc faire en sorte que l'évaluation soit au service des apprentissages en arts plastiques ? Quelle place donner au regard porté sur les productions réalisées dans le dispositif global d'évaluation ? Quels critères de réussite retenir pour évaluer les élèves en référence à l'ensemble des acquisitions visées en arts plastiques ?

Les attendus de fin de cycle d'une part et les compétences travaillées d'autre part induisent des critères de réussite de types différents.

Retrouvez Éduscol sur



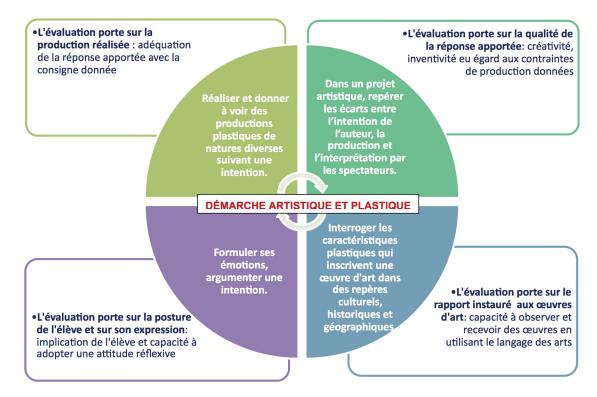






^{1.} Programme d'arts plastiques, cycle 2.

2. Réaliser et donner à voir, individuellement ou collectivement...



Dans tous les cas, on pourra s'appuyer sur la déclinaison des compétences travaillées pour définir les observables sur lesquels s'appuyer pour pouvoir évaluer les élèves en arts plastiques.

Quelques préconisations

L'évaluation porte sur la production réalisée.

Il ne s'agit en aucun cas de porter un jugement de gout sur une production ou de considérer la maitrise d'une technique mais bien plutôt de porter un regard sur une dynamique artistique : considérer l'adéquation des réponses apportées avec la consigne donnée.

- Comment l'élève s'est-il emparé de la consigne donnée ?
- A-t-il effectivement été capable de produire une image, un objet, une installation en utilisant des langages plastiques variés ?

L'évaluation porte sur la qualité de la réponse apportée.

On cherche à mesurer le caractère inventif, l'originalité de la réponse apportée eu égard aux contraintes de production données. On apprécie la qualité du cheminement, son aptitude à se déplacer, à accepter de remettre en question les stéréotypes pour produire et s'exprimer autrement.

 A-t-il produit seul selon ses idées et ses intentions? La démarche envisagée est-elle le fruit d'une réflexion construite et personnelle ? A t-il cherché des modalités de représentation personnelles?

Retrouvez Éduscol sur







- En quoi a-t-il su tirer parti de ses intuitions et des découvertes plastiques réalisées dans le cadre d'une phase d'exploration pour apporter une réponse personnelle ?
- Comment a-t-il utilisé les ressources expressives des matériaux, des procédés, des techniques pour s'exprimer plastiquement en répondant à l'incitation donnée et en adéquation avec son projet personnel?
- L'élève a-t-il réinvesti des gestes, des idées, des techniques apprises antérieurement?

L'évaluation porte sur la posture de l'élève et sur sa capacité à s'exprimer à la fois sur sa propre pratique et sur celle des autres, notamment en utilisant le langage plastique.

C'est tout au long des séances que cette partie de l'évaluation est mise en œuvre. Il s'agit en effet d'apprécier l'implication de l'élève et ses aptitudes réflexives tout au long de la séquence, du projet et au sein de chaque séance. Considérer sa volonté, son plaisir de faire et de participer à un projet individuel ou collectif mais aussi sa capacité à prendre des risques, à s'interroger sur sa pratique personnelle et celle des autres et à s'auto-évaluer.

- L'élève s'est-il impliqué dans le projet individuel ou collectif ? L'a-t-il mené à son terme ?
- A-t-il osé prendre des risques et fait montre d'initiative ?
- L'élève sait-il verbaliser ses intentions, présenter son projet, expliquer les modalités de travail envisagées?
- L'élève sait-il justifier ses choix, exposer les difficultés rencontrées et les réajustements réalisés par rapport au projet initial?
- Accepte-t-il de s'exposer pour progresser ?
- Utilise-t-il le langage plastique pour exprimer ses émotions et s'exprimer sur les productions réalisées ?
- La démarche de l'élève est-elle marquée par une attitude réflexive ?
- Utilise-t-il le langage plastique pour exprimer ses émotions et s'exprimer sur les productions réalisées ?
- L'élève prend-il en compte le spectateur dans sa production ?
- Est-il capable de faire un lien entre le travail réalisé en classe et celui de certains artistes ?

L'évaluation porte sur le rapport instauré aux œuvres d'art.

On mesure l'aptitude de l'élève à s'exprimer sur une œuvre ou des œuvres en utilisant le langage des arts, à établir des liens, à faire des mises en réseau, à s'approprier quelques œuvres en lien étroit avec les pratiques réalisées.

- L'élève sait-il identifier les outils, les matériaux, les supports utilisés dans une œuvre ?
- Est-il capable d'exprimer ses émotions ?
- Peut-il décrire, comparer, s'interroger sur une œuvre en utilisant un lexique approprié?
- Peut-il prendre appui sur des éléments du langage plastique (matières, couleurs, formes, supports, outils...) pour identifier des repères historiques et géographiques inhérents à l'œuvre?

Étroitement corrélée à l'attitude réflexive inhérente à l'activité plastique et à l'expérience sensible, l'évaluation en arts plastiques est un outil de progrès pour l'élève. Plus qu'une mesure, c'est un message qui doit l'aider à revenir sur sa pratique et/ou à opérer un déplacement.

Retrouvez Éduscol sur





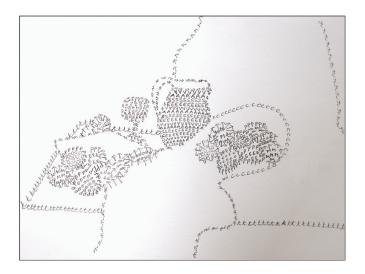




Illustration

De la phase de réflexion et de conception à la phase de production plastique, l'enseignant reçoit les questions et les doutes des élèves de façon positive et constructive. Il invite à la verbalisation, quide et étaye ceux qui en ont besoin, voire provoque la remise en question. Il accompagne la présentation du projet réalisé ou en cours de réalisation par l'élève. En donnant toute sa place à la parole de l'élève, l'enseignant autorise la libération d'une production verbale riche d'enseignements. Il provoque le développement d'une attitude réflexive et d'une posture auto évaluative qui diront à l'élève que l'on a toute confiance en lui pour trouver une solution et qu'on le sait capable de penser, de cheminer et de progresser. Dans tous les cas, il s'agit de donner la possibilité à l'élève d'exposer sa démarche et de présenter ses idées, de l'amener à reconstruire ou réorganiser ses connaissances en passant par le verbe, de conceptualiser, de faire apparaître des difficultés ou des obstacles qu'il risque de rencontrer ou qu'il a rencontrés dans la réalisation de son projet. Ce dont il est question, c'est donc à la fois de mesurer la capacité de l'élève à porter un regard critique sur ses propres réalisations et sur celles des autres mais aussi d'évaluer la qualité du chemin parcouru et de la démarche engagée.

Ainsi par exemple, en cycle 3, dans le cadre d'une séquence sur l'écrit dans le domaine plastique, et après plusieurs séances destinées à faire des lettres et des signes de pures formes plastiques, des élèves ont été invités à « refaire une œuvre d'art célèbre uniquement en utilisant de l'écrit ». L'affichage des réalisations plastiques suscite de nombreux commentaires, notamment sur l'interprétation du mot « refaire » et de son rendu.





Um bon sugras Dans le valon, il ya une table remplie de bonnes choses unger, qui mous domment l'appétit. Gh! que sa sent le & ce salon et cette cuisine! Ilme mappe ai gouté ume tout à l'houve !

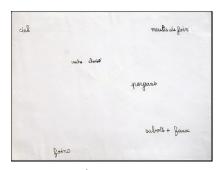
À partir de Nature morte au rideau et cruche fleurie de Paul Cézanne (1898)











À partir de La sieste de Vincent Van Gogh (1890)



À partir de Deux femmes courant sur la plage de Pablo Picasso (1922)

Certains élèves expliquent que pour eux « refaire avec de l'écrit » a signifié « faire apparaître les formes de l'œuvre en respectant la composition initiale et en contourant chacune d'elles avec des lettres ou des mots » et justifient ainsi la réponse apportée ; d'autres indiquent qu'ils ont préféré rédiger un texte décrivant l'œuvre choisie et de l'écrire simplement sur le support ; d'autres encore soulignent que pour eux, « refaire avec de l'écrit » a signifié remplacer chaque élément de l'œuvre par un mot le désignant ; certains élèves, encore enfermés dans une représentation conventionnelle du monde, ont rempli chaque forme présente dans l'œuvre par des lettres ou des mots ; d'autres enfin envisagent les lettres comme de pures formes qu'ils associent aux formes présentes dans l'œuvre choisie. Ce temps de verbalisation des idées développées, des démarches et procédures engagées mais aussi de justification des choix opérés constitue un temps fort d'évaluation formative qui porte pleinement sur la démarche plastique et artistique engagée. Ici encore, la notion de stéréotype est interrogée et permet d'introduire de nouvelles connaissances plastiques et culturelles par la découverte d'œuvres comme Le miroir vivant de Magritte, L'œil Cacodylate de Francis Picabia, Je suis dans l'atelier en train de peindre de Fromanger ou encore A de Novelli. Le passage de l'expérience à la connaissance s'accompagne d'une nouvelle proposition de l'enseignant qui permettra cette fois d'évaluer le rapport instauré aux œuvres d'art. L'utilisation du langage plastique, l'acuité d'un regard qui s'affirme peu à peu, les liens verbalisés avec le travail des artistes sont alors autant de signes des acquisitions en cours. Comparaisons, associations, rapprochements, développements et prolongements indiquent aux élèves ce qu'il y a à retenir, leur donnent envie de reprendre leur travail et/ou d'aller plus loin, voire de renouveler les expériences. L'évaluation devient apprentissage et favorise la stabilisation des acquis.

Texte de référence supplémentaire

Loi d'orientation du 8 juillet 2013

« Faire évoluer les modalités d'évaluation et de notation des élèves :

Les modalités de la notation des élèves doivent évoluer pour éviter une «notation-sanction» à faible valeur pédagogique et privilégier une évaluation positive, simple et lisible, valorisant les progrès, encourageant les initiatives et compréhensible par les familles. En tout état de cause, l'évaluation doit permettre de mesurer le degré d'acquisition des connaissances et des compétences ainsi que la progression de l'élève (...). »

Références bibliographiques

Claude Reyt, Les arts plastiques à l'école, Bordas pédagogie, Paris, 2002. Bernard André Gaillot, Arts plastiques, éléments d'une didactique critique, PUF éducation et formation, Paris, 1997.

